

# AUREILHAN

Bulletin d'Information Municipal

Janvier 2010

## Les Illuminations de Fin d'Année

### Bien Vivre Ensemble

3 questions à Hafeda M'HAOUCHI  
Médiatrice Sociale p.3

### Jeunesse, Education

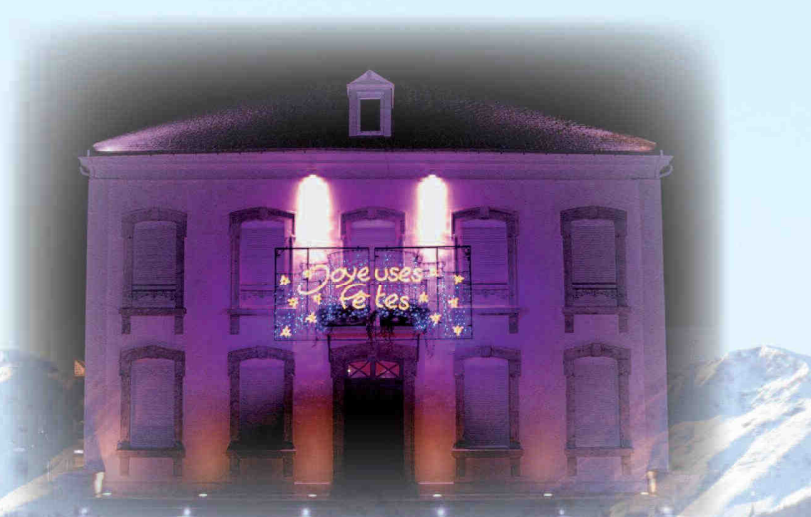
Rénovation et extension de  
l'Ecole Marcel Pagnol p.6-7

### Développement durable

p.10

### Culture, Loisirs

La programmation de l'Espace  
Culture et Loisirs d'Aureilhan p.11



N° 7



# L'Editorial

de Yannick BOUBÉE, Maire

Tout d'abord, je souhaite une excellente année à chacune et chacun d'entre vous, en ayant une pensée particulière pour celles et ceux qui sont seuls, malades, ou bien encore dans le besoin et l'angoisse du lendemain. Si les Services de la Commune ont compétence pour les accompagner sur le chemin de leurs tourments ou de leurs doutes, ils le feront.

Les difficultés économiques induites par la crise se traduisent par des situations sociales difficiles ; serrons-nous les coudes et tendons la main aux plus fragiles. Le modèle économique dominant ne fonctionne plus : le « chacun pour soi », l'ignorance des autres conduisent nos sociétés à leur perte, ... et la planète à sa destruction. A Copenhague, les dirigeants des Etats du monde n'ont pas réussi à signer un accord équitable et ambitieux pour limiter le réchauffement climatique. Des scientifiques s'alarment : dans dix générations, la planète sera devenue invivable... A moins que l'Homme ne soit remis au centre des projets ; il le faudra, nous n'avons pas le choix !

Au-delà de nos convictions personnelles, nous percevons la nécessité d'un retour à des principes simples, ceux de notre contrat social et du pacte républicain. A la cupidité et à l'égoïsme, préférons la solidarité et la fraternité. Au repli sur soi, privilégions l'ouverture aux autres.

Malgré les incertitudes et les craintes, comptez sur notre volonté et notre énergie pour aller de l'avant, tout en conservant une certaine qualité de vie à notre cité. Mon équipe et moi-même serons à vos côtés pour rechercher des solutions à vos préoccupations, pour entreprendre en fonction de l'intérêt général.

Avec mes vœux chaleureux de joie partagée et d'investissement citoyen, de réussite dans vos projets personnels et professionnels.

*Ensemble, poursuivons la construction d'une ville solidaire.*  
*Y. Boubée*

## Bulletin d'Information Municipal

Directeur :

**Yannick BOUBÉE**

Rédacteur :

**Maryvonne GARBAYE**

Ont collaboré à ce numéro :

**Rafael BUENO**

**Christophe CARRIEU**

**Anne-Lise GAILLARD**

**Hervé GAILLARD**

**Hafeda M'HAOUCHI**

Impression :

**GRAPHICOM**

05 62 36 18 64



## BREVES...

### Une collecte record au profit du Téléthon...

La 16<sup>ème</sup> édition du Téléthon, organisée les 4 et 5 décembre 2009, a connu un vif succès qui mérite d'être souligné. 11 892 € ont été collectés sur le Canton dont 6 651 € sur la Commune d'AUREILHAN (soit une augmentation de 30 % par rapport à l'année précédente).

Ce résultat n'aurait pu être obtenu sans la grande générosité des donateurs mais également la mobilisation des bénévoles, qui ont donné de leur temps pour organiser des activités sportives, vendre des gâteaux ou confectionner des petits objets en pâte à sel très appréciés.



**Nous remercions les associations et commerçants qui ont contribué à cette réussite :**

- Action catholique des enfants ; Alaric Loisirs ; Amis du patrimoine ; Amitié Soleil d'argent ;
- Asca fond et grand fond ; Asca foot ; Asca pêche ; Asca pétanque ; Asca rugby ; Association Eco Andaluz ; Chorale Amabile (Asca musique) ; Comité des fêtes d'Aureilhan ; École Debussy Tarbes (vente de peluches) ; Les enfants de l'hôpital ; Jardins Mini jardins ; La Palette d'Aureilhan ; Paroisse d'Aureilhan ; Restos du cœur d'Aureilhan ; Société chorale et cavalcade ; Stéphany Danse ; Nadine Zuliani (fabrication d'objets en pâte à sel) ;
- Les commerçants : boucherie Besse, boulangerie Maystre, Intermarché Giral.



## 3 questions à Hafeda M'HAOUCHI, médiatrice sociale



Lors du précédent bulletin municipal (Novembre 2009 – N°6), nous vous présentions le projet REHABITAT qui permettra à la Commune d'obtenir une aide de 333 238 € du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). La première action réalisée fut le recrutement d'Hafeda M'HAOUCHI, agent de médiation sociale en poste depuis le 3 décembre dernier.

Notre société souffre d'une dégradation du lien social, d'une augmentation de l'exclusion (situation de détresse sociale et familiale, difficultés d'accès aux droits et aux services publics), et de la violence (incivilités sur les espaces publics, conflits de voisinages et intergénérationnels).

Pour améliorer ces situations, la Municipalité a procédé à mon recrutement en qualité d'Agent de médiation sociale.

### 1) QUELS SERONT VOS MISSIONS ?

Pour apporter des réponses nouvelles et adaptées à ces difficultés, la médiation sociale repose sur des interventions de proximité basées sur l'écoute, le dialogue, la négociation et l'accompagnement.

### 2) COMMENT COMPTEZ VOUS LES METTRE EN ŒUVRE ?

Ma présence sur le quartier des Cèdres étant récente, je compte aller à la rencontre des habitants afin de me

présenter et d'expliquer mes fonctions. Je souhaite également multiplier les contacts avec les différents organismes et associations qui agissent sur le secteur.

### 3) QUELS SONT VOS OBJECTIFS ?

Nos objectifs avec la municipalité sont de créer un lien et de servir de relais entre les habitants du quartier et les différentes institutions.

Nous souhaitons également réguler les conflits et contribuer à améliorer le cadre de vie.

#### Pour contacter l'agent de médiation sociale :

Hafeda M'HAOUCHI tient une permanence quotidienne dans un local situé à l'adresse suivante :

**Cité des Courraous - Bâtiment 10 – Appartement 115**

Vous pouvez la contacter par téléphone au **05.62.31.78.84**.

PERMANENCE : Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 16h à 19h.

#### Le financement

La rémunération de l'agent est financée à 80% par l'Etat et 10% par la Région. La Commune assure le complément et prend également à sa charge l'ensemble des frais de fonctionnement (location du local, achat de matériel...), avec une participation du GIP CUCS, dans le cadre de la politique de la ville

## Quartier des Cèdres : des projets à destination des jeunes

Dans le cadre de ses compétences en animation socioculturelle, la Maison des jeunes et de la Culture, soutenue par la Municipalité, intervient auprès des jeunes habitants du quartier des Cèdres. L'objectif : tisser des liens sociaux et intergénérationnels, favoriser l'épanouissement des personnes et responsabiliser les jeunes dans une démarche citoyenne.



Les animateurs et éducateurs qui interviennent dans le quartier.  
Debout : Arnaud DESMOURGUES (MJC).  
Assis : Ingrid DEGEIX (MJC), Aurore RODRIGUEZ et Hervé COCHOU-MEILLOT (APS 65)

De multiples actions ont été réalisées, comme notamment le partenariat conclu avec l'Association de Prévention Spécialisée (APS). Il a permis de mettre en place des projets éducatifs tels que des ateliers jeunes, des chantiers vacances, des chantiers culturels, des journées d'animation inter associatives sur les quartiers, de l'accompagnement individuel et collectifs de projets (personnels, de loisirs,...).

De même, pour répondre aux attentes des jeunes et de leurs parents, un espace dédié aux 18-25 ans est à

l'étude avec pour missions essentielles :

- d'aider les jeunes dans des projets (recherche d'emploi, de stages, de logement...);
- de proposer des animations de quartier en direction de tous les habitants;

L'ensemble des actions menées dans le quartier des Cèdres pourrait se résumer comme suit : les jeunes ont des projets et des compétences ; la Commune, grâce à l'action efficace de la Maison des jeunes et de la Culture, s'investit pour les accompagner !

# ...si Aureilhan était un village de 100 habitants, il compterait ...

Source des statistiques : <http://www.recensement.insee.fr/accesChiffresCles.action>

47 hommes

53 femmes

22 personnes de moins de 20 ans

54 personnes entre 20 et 64 ans

24 personnes de plus de 64 ans

71 propriétaires

16 enfants de moins de 15 ans scolarisés

3 travailleurs indépendants (1)

29 locataires

13 techniciens

24 employés ou ouvriers

30 retraités

14 personnes sans activité professionnelle

12 personnes sans diplôme

25 personnes sont arrivées à Aureilhan il y a moins de 4 ans

16 titulaires d'un certificat d'études ou d'un brevet des collèges

23 enfants et jeunes sont scolarisés

15 habitants s'y sont installés entre 5 ans et 9 ans

25 titulaires d'un CAP ou BEP

60 vivent à Aureilhan depuis plus de 10 ans

24 titulaires du Bac ou d'un diplôme d'études supérieures

(1) Agriculteurs, artisans ou commerçants



## Le Noël des écoles maternelles

Avec quelques jours d'avance, le Père Noël a visité les deux écoles maternelles de la Commune pour livrer aux enfants des cadeaux. Il a été accueilli comme il se doit, par des chants et des dessins. Cette réception s'est clôturée par le traditionnel goûter.

Ecole maternelle des Cèdres  
(photo Jean-Claude GARROCCQ)



Ecole Marcel Pagnol

## ASCA Basket : Les «Pit'chouns» rencontrent le Père Noël

Pour la septième année consécutive, l'ASCA BASKET a reçu, le 13 décembre dernier, les babys du département pour un après midi qui leur était dédié. C'est sous la houlette d'Alain Pelicer, secondé d'une équipe de bénévoles et de jeunes du club (cadettes, cadets et minimes), que les petits ont pu, grâce à divers ateliers, appréhender les fondamentaux du basket.



Neuf clubs ont répondu présents : Ossun, Pontacq, Séméac, Juillan, TGB, TUB, JAB, Maubourguet et ASCA, réunissant en tout 60 enfants. A la mi-temps de l'après midi, un goûter offert par la mairie d'AUREILHAN, le Comité des Hautes Pyrénées et le club était proposé, puis les jeux reprirent pour une bonne heure supplémentaire. Lors de la remise des récompenses,

c'est avec un regard émerveillé que les petits virent apparaître le Père Noël, venu en personne leur remettre quelques présents. Ils sont repartis en fin de journée, heureux de cette rencontre et fiers d'avoir partagé avec d'autres camarades leur passion naissante pour le basket.

L'ASCA Basket remercie vivement tous ses partenaires qui lui ont permis d'organiser cette journée, les clubs et les parents pour leur présence ainsi que les bénévoles sans lesquels de telles rencontres ne seraient pas possibles.

# Rénovation et extension de l'école

Les Communes, propriétaires des écoles publiques, assurent les dépenses de fonctionnement et de matériel pour les élèves et à l'équipe pédagogique des conditions d'accueil optimales, a été établi, de manière concertée, lors des dernières vacances de la Toussaint ; ils devraient être achevés pour l'été 2010.

## Rénovation de l'existant

Construite en 1958, l'école Marcel Pagnol se répartit actuellement sur deux bâtiments distincts, cernant une cour de récréation ombragée et agrémentée de jeux.

Avant le commencement des travaux, le rez-de-chaussée du bâtiment secondaire, dit bâtiment Pomès, a été entièrement réaménagé lors des vacances de la Toussaint afin d'accueillir, provisoirement, le bureau de la Directrice, la bibliothèque, le bureau du Réseau d'aide et une salle de classe, initialement installés dans le bâtiment principal.

**770 m<sup>2</sup> de locaux vont être rénovés** depuis les peintures aux couleurs pastel apaisantes jusqu'aux sols

souples des classes offrant une qualité acoustique certaine, rien n'est laissé de côté pour rendre l'école encore plus agréable et fonctionnelle. Afin d'assurer une meilleure isolation des salles de classe, bureaux et dortoirs, toutes les menuiseries, intérieures et extérieures, seront remplacées. De même, la toiture en tuiles va être entièrement refaite et la charpente rénovée. Enfin, dans le but de faciliter l'accueil des enfants, toutes les salles de classe bénéficieront d'un accès direct sur la cour, par la mise en place d'une porte extérieure.

Réaménagement d'un dortoir et création d'un sanitaire

Réhabilitation de 2 salles de classe

Réfection des sanitaires

Création de locaux d'entretien et de rangement

Réfection des salles



## Un projet concerté

L'opération de rénovation et d'extension de l'école Marcel Pagnol a été élaborée de manière concertée dans le cadre d'un « groupe-projet », piloté par Pierre FAURE et Claude PAHU, Adjointes au Maire. Il s'agit d'un groupe de travail pluridisciplinaire, réunissant des membres de l'équipe pédagogique, des représentants de parents d'élèves, des techniciens et des élus de tous les groupes politiques du Conseil Municipal. Les objectifs étaient de définir les différents besoins et d'élargir la réflexion.

Plusieurs réunions du groupe-projet ont eu lieu, qui ont permis d'échanger, de réaliser des arbitrages pour aboutir, in fine, au programme en cours de réalisation qui satisfait 90 % des demandes exprimées.

Cette même démarche démocratique a débuté pour la réalisation d'un autre équipement structurant de la cité, l'espace multisports.



# École maternelle Marcel Pagnol

d'investissement de ces établissements. C'est pourquoi la Municipalité, soucieuse de garantir aux enfants, un plan de rénovation et d'extension de l'école maternelle Marcel Pagnol. Les travaux ont débuté

## Extension du bâtiment principal

Une extension de 215 m<sup>2</sup> du bâtiment principal sera réalisée pour permettre le transfert de la salle de classe et du dortoir, situés jusqu'alors au bâtiment Pomès. Ainsi, l'école aura tous ses locaux sur un site unique. Le bâtiment Pomès accueillera ultérieurement la Maison des Jeunes et de la Culture ainsi que d'autres associations afin de créer, au coeur

de la ville, un centre dédié à la jeunesse aureilhanaise.

La bibliothèque, le bureau de la direction et un local administratif seront également installés dans la nouvelle aile construite, avec une circulation s'ouvrant sur la cour.

Du fait de la création de ce nouveau bâtiment, l'implantation du portail d'entrée donnant sur la rue Jules Guesde, sera déplacée vers le centre.

gement

novation de la  
le d'activité

Réfection

d'un sanitaire

Rénovation de 3 salles  
de classe et d'un dortoir



## Montant et financement des travaux

L'opération de rénovation et d'extension de l'école a fait l'objet d'un marché de travaux, assorti d'options.

Montant des travaux :  
411 124,35 € HT

Montant des options retenues :  
109 915,39 € HT

Le montant total de l'opération Toutes Taxes Comprises s'élève à **759 214 €**, en incluant le marché de maîtrise d'oeuvre.

Pour financer ce projet d'envergure, la Municipalité a sollicité et obtenu des subventions auprès de l'Etat, au titre de la Dotation Globale d'Equipement (DGE), et du Conseil Général, par l'intermédiaire du Fonds d'Equipement Urbain (FEU).

Ainsi, 100 000 € de DGE et 112 996 € de FEU seront employés pour la réalisation de l'opération.

### Positions du Groupe Aureilhan Changement lors des délibérations des derniers conseils municipaux

#### Séance du 16 Octobre 2009 :

- **Extension de l'école Marcel PAGNOL** : lors des réunions préparatoires à ce projet, pour des raisons évidentes de confort des enfants en période d'intempéries, la demande de construction d'un préau a été exprimée par les parents et les institutrices. Pour notre part cette réalisation constituait également, une priorité. Pour des raisons d'économie, cette requête n'a pas été retenue par la majorité municipale, or une telle réalisation s'inscrit dans la durée et s'amortit dans le temps.

Nous nous sommes donc abstenus sans remettre en question la nécessité d'une extension de cette école.

- **Motion contre la privatisation de la poste** : nous avons refusé de participer à ce vote. Cette délibération de portée nationale n'entrait pas dans le domaine de compétence de la commune, ne pouvait subir aucun amendement et n'apportait aucune réponse constructive pour notre ville.

#### Séance du 18 Décembre 2009 :

- **Les travaux au quartier du Bout du Pont** : Suite à de mauvaises études du sol, le coût supplémentaire s'élève à près de 40.000 euros (soit l'équivalent de 2 préaux à l'école Marcel Pagnol), nous avons voté contre cet avenant aux travaux, qui entraîne une nouvelle charge qui pèsera sur la fiscalité.

La majorité municipale se félicite de la rénovation de ce quartier, soit nous en convenons il était temps, sauf qu'en y regardant bien, le revêtement du sol dont la couleur ne supporte pas les traces de freinage et dont le coût est loin d'être négligeable, est déjà détérioré.

L'activité économique des commerçants du quartier a été mise à mal pendant la réalisation des travaux. Le but de cette opération était la redynamisation du quartier, à ce jour, pour des commerces de distribution, les zones de « stationnement minute » ne sont pas prévues et les plots en bois ne permettent pas de stationner, cette question est sérieusement à revoir, il en va de la survie des ces commerces. Ce n'est pas en bloquant l'activité commerciale de ce quartier que l'on parviendra à le redynamiser et cela malgré tous les aménagements esthétiques que l'on aura pu y apporter.

Pour la deuxième tranche de travaux nous avons demandé que soient préservés les droits des riverains et des commerçants déjà fortement pénalisés.

- **Ecole Joliot-Curie** : nous avons voté pour la réalisation des travaux d'isolation phonique et thermique, réfection de la toiture, la création de sanitaires intérieurs et d'un local technique, considérant que notre demande pour la suppression des sanitaires extérieurs avait enfin été prise en compte.

- **Motion de soutien aux salariés licenciés du Méridien** : nous avons refusé de participer à ce vote considérant :

Qu'il s'agit d'une affaire privée,

Que le Méridien ne se trouve pas sur la commune d'Aureilhan,

Qu'une collectivité locale n'a pas le droit d'interférer dans une instance judiciaire et que seul le Conseil des prud'hommes est habilité à demander la réintégration des 3 personnes licenciées,

Que la majorité municipale ne s'est jamais préoccupée auparavant de défendre les droits des Aureilhanais qui par le passé ont fait l'objet d'un licenciement.

**Au seuil de cette nouvelle année, nous adressons nos meilleurs vœux à l'ensemble des Aureilhanais qu'ils soient assurés de notre entier dévouement pour préserver leurs droits et leurs intérêts au sein de notre commune.**

Vous pouvez nous contacter au : **06.11.01.65.35**

**Annie AGUADO - Françoise MAZOUÉ - André BOYRIE - Jean-Marc LACABANNE**

Conseillers Municipaux d'opposition – Groupe Aureilhan CHANGEMENT

#### Bout-du-Pont : la première ardoise déborde !

La "tranche ferme" de l'Opération de Renouvellement Urbain (ORU) du Bout-du-Pont est terminée.

Pour notre commune, c'est presque **40 000 Euros** supplémentaires qu'il va falloir trouver, ce qui correspond à 2 points de fiscalité !

À cela s'ajoutent les subventions aux propriétaires et commerçants du secteur s'engageant dans la rénovation de leur façade ou la réhabilitation d'immeuble. Déjà, plus de **70 000 Euros** ont ainsi été pris sur le budget municipal d'Aureilhan ! Et ce mouvement de jeter l'argent public par les fenêtres devrait encore continuer.



Dès lors, cette Opération de Renouvellement Urbain, **mal ciblée** au quartier du Bout-du-Pont, apparaît **tout à fait démesurée** comme nous l'avions déjà indiqué. D'autant plus que le résultat n'est absolument **pas concluant** pour des sommes engagées si importantes : un revêtement routier pas approprié et déjà dégradé, une si chère placette en contre bas pour 5 magnolias... etc.

C'est aussi l'heure des premiers comptes et l'ardoise déborde en coûts supplémentaires (cf. le tableau ci-dessous) Et Pierre Dussert, conseiller général du canton, a beau chercher au Bout-du-Pont "**la bonne lumière**" (La NR du 30.10.09), ce **constat est indéniable**.

On voit bien encore une fois que les orientations prises par la majorité municipale PS, PC et Vert d'Aureilhan empêchent que soient faits de véritables investissements utiles à nos concitoyennes et nos concitoyens.

**Jacques Lapalisse & Audrey Mauhourat, conseillers municipaux  
100 % à Gauche d'Aureilhan.**

Le 5 janvier 2010

ORU Bout-du-Pont 1ère tranche	Coût initial	Coût final	Variation en €	Variation en %
<b>Aureilhan</b>	288 889,75	328 447,72	+39 557,97	+ 13,69%
<b>Séméac</b>	297 928,45	331 210,32	+ 33 281,87	+11,17 %
<b>Total Première tranche</b>	586 812,2€ (3 849 527,39 F)	659 658,04€ (4 327 356,74 F)	72 839,84€ (477 829,35 F)	+ 12,41 %



## Les Elus Communistes, Républicains et Progressistes

Une machine infernale est en marche, qui anéantira la fraternité et la laïcité et accentuera les inégalités entre territoires et citoyens. Elle a pour nom « Réforme Territoriale ». Pour nous, **les Aureilhanais en seront les principales victimes**. Pourquoi ? La taxe professionnelle représente 50 % des ressources fiscales des Communes, l'autre moitié provenant de la contribution des ménages. Avec la réforme, les 2/3 des recettes fiscales passeront des ménages, le tiers restant des entreprises. Cette réforme contribuera à la raréfaction drastique des moyens financiers des Collectivités Territoriales et structures intercommunales, dont le Grand Tarbes fait partie.

Nous refusons l'idée d'une taxe additionnelle pour le Grand Tarbes, qui se traduira par l'instauration d'un impôt supplémentaire, c'est-à-dire une cinquième colonne sur votre feuille d'imposition.

Nous soutiendrons les agents territoriaux (1 800 000 agents en France) menacés par la suppression de centaines de milliers d'emplois alors qu'ils sont les acteurs irremplaçables, au quotidien, des services publics de proximité, alors que les collectivités sont les amortisseurs des désastres sociaux provoqués par la crise.

Au service de la population Aureilhanaise, les Elus communistes et Républicains vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2010 et sont confiants dans la capacité des Aureilhanais et Aureilhanaises à combattre les injustices pour plus de moyens et de droits humains.

**Chantal BADENCO - Simone GASQUET - Daniel LARREGOLA  
Daniel RIVIERE - Manuel ESPEJO**

## De Copenhague à Aureilhan.

Copenhague : il n'y a pas de quoi à pavoiser ! Après maintes et maintes réunions relatives à l'urgence climatique pour sauver notre planète, tous les Etats du monde se sont mis d'accord pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais sans se doter des moyens de contrôle.

Notre engagement pour laisser une planète propre à nos enfants ne date pas d'hier, mais l'urgence a convaincu toutes les populations. Tout le monde est devenu écologiste, il était temps car la terre brûle.

Pour ce qui concerne Aureilhan, nous travaillons avec la majorité municipale (PS, PC, Vert) afin que des efforts soient faits en faveur de l'environnement et du cadre de vie. Nous nous associons aux débats, nous ne manquons pas de rappeler la nécessité de réaliser des économies d'énergies et la prise en compte de cet impératif dans les projets d'investissement (école Marcel Pagnol) ou de réhabilitations (écoles Joliot Curie et Lamartine) des bâtiments communaux.

Si la lutte contre le Barrage de l'Ousse est importante pour les agriculteurs, elle l'est tout autant pour notre cadre de vie. De même, nous ne pourrions pas échapper pendant des années aux débats sur l'économie d'énergie dans le cadre des éclairages publics, ainsi que ceux des Fêtes de Fin d'année. Des moyens existent aujourd'hui pour proposer des éclairages aussi jolis, moins dépensiers en énergie. Ce débat, nous l'aurons également pour les transports scolaires, en associant les parents d'élèves.

**Yves Carrié  
Conseiller Municipal Vert**

## Le plan d'aménagement de la forêt communale

Lors de sa séance du 16 octobre dernier, le Conseil Municipal a adopté le plan d'aménagement de la forêt 2009-2023. Pourquoi ? La forêt communale, qui s'étend sur 41 hectares, est soumise à ce qui s'appelle le « régime forestier », ensemble de règles destinées à protéger la forêt sur le long terme. Ce régime impose à la Commune, propriétaire, d'élaborer un plan d'aménagement, c'est à dire un outil de gestion périodique, qui dresse un bilan des actions réalisées et un état des lieux de la situation actuelle. Sur la base de ces éléments, la Commune détermine ensuite un programme d'actions, dont la mise en œuvre est assurée par l'Office National des Forêts (l'ONF, gestionnaire unique, agit pour le compte des Communes).

### Quels sont les objectifs pour la forêt d'AUREILHAN ?

La préservation des ressources naturelles et de la biodiversité constitue l'un des enjeux du plan d'aménagement. Ainsi, la Commune, par l'intermédiaire de l'ONF, veille à maintenir les mélanges d'essences, pour assurer la diversité végétale. Elle réalise également des coupes, permettant de récupérer du bois d'affouage (bois destiné au chauffage et vendu aux habitants de la Commune). Ces coupes sont très utiles puisqu'elles permettent de réaliser des « éclaircies », qui apportent de la lumière aux arbres. La forêt est également un espace, qui doit être régulièrement entretenu et aménagé afin d'accueillir le public.

Notre domaine forestier assure des fonctions économiques, écologiques et sociales évidentes. Il doit en conséquence être protégé et mis en valeur. C'est la raison d'être du plan pluriannuel et la volonté de la Commune.

## L'association Banc Public : une autre manière de vivre notre quotidien.

Le co-voiturage, geste éco-citoyen actuel, a pour objectifs des économies d'énergie et des réductions de gaz à effet de serre. Au-delà de l'aspect écologique indéniable, le co-voiturage a une vocation sociale certaine : « rencontre et convivialité : la voiture est propice au dialogue », annonce le site Internet de l'association « Banc Public », qui s'est assigné comme objectif de développer « une autre manière de vivre notre quotidien ».

Découvrez sans plus tarder cette association, ainsi que les autres services partagés proposés, tels que le pédibus, les jardins partagés...



**ASSOCIATION BANC PUBLIC**  
BP N°23 - Rue de l'allée – 65311 Laloubère Cedex  
[www.bancpublic.asso.fr](http://www.bancpublic.asso.fr)

## Economies d'énergie



### AIDES FINANCIERES

Octroyées sous conditions

**POUR LA REALISATION DE TRAVAUX D'ECONOMIES D'ENERGIE DANS VOTRE LOGEMENT**

**FAIRE DES ECONOMIES D'ENERGIE  
AMÉLIORER LE CONFORT THERMIQUE DE SON LOGEMENT  
FAVORISER LES ENERGIES RENOUVELABLES**

**Le PACT Béarn Bigorre propose une évaluation énergétique GRATUITE du logement, pour toutes personnes éligibles aux aides et souhaitant réaliser des travaux**

Si vous êtes intéressé par ce dispositif d'aides, contactez VÉRONIQUE BOILLOT & JULIEN JORRO aux numéros ci-dessous :



PAU

52 et 48bis Bd Alsace Lorraine  
BP 1104 - 64011 PAU Cedex  
Téléphone : 05 59 14 60 60  
Télécopie : 05 59 14 60 65  
Courriel : [info@pactbearn.com](mailto:info@pactbearn.com)

TARBES

2, rue Victor Hugo  
65000 TARBES  
Téléphone : 05 62 34 42 74  
Télécopie : 05 62 34 87 74



## PROGRAMMATION CULTURELLE

### Espace Culture et Loisirs d'AUREILHAN (ECLA)

**Dimanche 7 février 16H00 :**

**La Cie mysogénial « Balai Bourrelesque »**  
Café théâtre.

**Vendredi 19 février 20H30 :**

**Le chanteur de Mexico spectacle Ciel Ecran (VTHR\*)**  
Opérette. Musique de Francis Lopez.

**Mercredi 24 février 15H30 :**

**Duo Hasard ( Atao ) « La Croisée des Chemins »**  
Spectacle musical conté avec Atao & Pierre Hossein

**Dimanche 7 mars 16H00 :**

**La Cie des « Allumés d'Orleix »**  
2 Pièces en un acte de Georges FEYDEAU »  
La pièce, une des plus follement drôles que Georges Feydeau ait écrites, un des chefs-d'œuvre d'humour d'une qualité rare, fut créée le 9 décembre 1911 à la Comédie - Royale

**Vendredi 19 mars 20H30 :**

**Age tendre et tête de bois spectacle Ciel Ecran (VTHR\*)**  
Concert.

**Vendredi 2 avril 20H30 :**

**La Cie des Jolies Choses « Inconnu à cette adresse »**  
San - Francisco, année 30, Martin Schulse, un allemand et Max Eisenstein, un juif américain sont marchands de tableaux.

**Mercredi 14 avril 15H30 :**

**Km & Cie « La Caravane »**  
Deux personnes antagonistes et attachantes se rencontrent, dans un spectacle mêlant, pendant près d'une heure, jongleries et acrobaties autour d'une caravane.

**Vendredi 7 mai 20H30 :**

**La lanterne Sourde**  
Trio jazz rendant hommage à Chet Baker par quelques standards bien swing retrouvés dans les greniers ou des petites pièces du jazz actuel, véritable orchestre de chambre de jazz

**Dimanche 30 mai 16H00 :**

**Les Accords'Léon**  
Une guitare, un accordéon - une fille, un garçon - un duo, des chansons

**Vendredi 4 juin 19H00 :**

**No Copyrith - Apéro Concert**  
Organisé par les jeunes ados de la MJC dans le parc de l'ECLA

Renseignements : Ciel écran : **05.62.38.91.50**

Autres spectacles : MJC Aureilhan **05.62.38.04.46**

**Espace Culture et Loisirs d'AUREILHAN (ECLA)**  
**24, avenue Jean Jaurès**  
**(accès parking par la rue des Pyrénées)**

\* Ciel écran - VTHR (Vidéo Transmission en Haute Résolution) : spectacles diffusés sur grand écran.



« Couleurs en suspens »



« Le saxophoniste »



« Petite spirale rouge »



« La lune à sa fenêtre »

#### A voir en ce moment ...

Le parc de l'ECLA, qui accueillait déjà les sculptures de Patrick DUGHUES depuis le lancement de la saison culturelle en septembre, s'est paré de nouvelles œuvres, métalliques et riches en couleur. Elles sont le fruit de l'imagination de Christian AGUIRRE, aureilhanais d'origine et ... créateur de « La Palombe Bleue » qui accueille les voyageurs se rendant à la gare de TARBES.

## A noter sur vos agendas ...

### Le Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Programme du mois de février

<b>Lundi 1er février</b> Atelier cuisine: crêpe	<b>Lundi 8 février</b> Loups de carnaval (séance2)
<b>Mardi 2 février</b> <b>Goûter de la Chandeleur</b>	<b>Mardi 9 février</b> L'atelier fresque
<b>Jeudi 4 février</b> Masque de carnaval (séance2)	<b>Jeudi 11 février</b> <b>L'atelier des « nounous »</b>
<b>Vendredi 5 février</b> Atelier de psychomotricité avec J.F.Robineau	<b>Vendredi 12 février</b> <b>Carnaval du RAM</b>

### Permanences du RAM

**Ateliers d'éveil** : les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin, de 9h30 à 11h30.  
**Permanences téléphoniques** : le lundi de 14h à 17h  
**Permanences sur rendez-vous** : le vendredi de 14h à 17h

« La Maison à Malices »  
30, rue Victor Hugo - 65600 SEMEAC  
Tel: 05.62.37.81.69

**Le RAM sera fermé du 13/02/10 au 01/03/10**

Programme complet disponible sur le site : [www.ville-aureilhan.fr](http://www.ville-aureilhan.fr)

### Réunion publique sur le budget

Le vote du budget est un temps fort de la vie municipale. Dans un souci de gestion transparente des affaires de la Cité, la Municipalité vous convie à assister à une réunion publique d'échange et de présentation du projet budget 2010, **le mardi 16 mars à 18 h 15** salle du Conseil Municipal.



### Le Comité des Fêtes tiendra son Assemblée Générale le :

**Samedi 30 janvier 2010 à 20 h 30 salle du CLOITRE**

A cette occasion, toutes les personnes qui souhaitent s'investir dans l'organisation et la préparation des festivités, qui animeront notre cité durant l'année, peuvent rejoindre les membres du comité. - **Téléphone : 06 84 16 71 68**

*Le Président Sébastien AZAM*

## L'Espace Public Informatique vous informe :

### La protection anti-virus

**La maintenance d'un PC** ne se base pas toujours sur les problèmes d'ordre matériel (Hardware), mais elle intègre aussi la protection de l'ordinateur (les fichiers, les dossiers et ainsi de suite) **contre les virus**. Ces petits programmes attaquent le système d'exploitation, et infectent vos dossiers, pouvant même les supprimer définitivement de votre disque dur. Pour être protégé contre ces virus, voici quelques conseils pour une utilisation plus sécurisée.

- Installez un **programme antivirus** qui scanne automatiquement et détecte les virus lorsque le système démarre.
- Une fois que vous avez un **programme d'antivirus**, vous devrez mettre à jour les définitions de virus, quotidiennement, pour être assuré d'une protection contre les menaces les plus récentes. (Très important)
- Ne téléchargez pas des fichiers à partir d'Internet, sauf si vous êtes certain de la source et qu'il n'y a pas de transmission d'un virus.
- N'utilisez pas un support de stockage qui a été utilisé dans un autre ordinateur, sauf si vous êtes certain que l'autre ordinateur est exempt de virus.
- N'ouvrez jamais les pièces jointes aux messages (e-mail et chat) de personnes que vous ne connaissez pas, et ni les fichiers joints qui se terminent par ". Exe"
- Et bien sûr, tous les fichiers téléchargés doivent être scannés par votre **anti-virus** avant de le lancer ou de l'installer.